

# APPEL A PROJETS DE RECHERCHE-ACTION SUR LE THEME DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE AU MOYEN- ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD

DANS LE CADRE DU PROGRAMME ADAPT ACTION

**ADAPT  
ACTION**

UN PROGRAMME



Cofinancé par  
l'Union européenne

**POUR L'AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT**  
**SERIE N° 1 : REPONSES AUX DEMANDES DE CLARIFICATION**  
**09/06/2026**

## Question 1

*Madame, Monsieur, J'espère que vous allez bien. Je souhaiterais obtenir des précisions concernant l'éligibilité à l'appel à projets de recherche sur l'adaptation dans la région méditerranéenne (eau, agriculture et sécurité alimentaire, zones côtières, zones de conflit). J'envisage de postuler sous l'égide de l'Université de Brescia en tant qu'institution chef de file. Notre proposition de recherche porte sur la Jordanie, et notre institution possède une longue expérience du contexte jordanien, qui s'est traduite par plusieurs publications et collaborations dans ce pays. Nous travaillerons en étroite collaboration avec un partenaire jordanien local, enregistré en tant qu'ONG, qui soutiendra la mise en œuvre des activités de recherche sur le terrain. Pourriez-vous m'indiquer si cette configuration serait éligible au regard des exigences de l'appel ? Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir me conseiller. Cordialement,*

L'appel précise que les projets doivent être mis en œuvre par un institut de recherche ou un consortium répondant aux deux critères suivants : (i) une université ou un centre de recherche national issu d'au moins l'un des huit pays AdaptAction de la région ; (ii) une université, un centre de recherche ou un chercheur disposant de références internationales avérées (publication de premier plan, participation à l'un des groupes du GIEC, etc.). À ce titre, une ONG peut répondre aux critères de l'appel à projets à condition qu'elle mène des activités de recherche et qu'elle dispose d'un historique de publications (articles de recherche, etc.).

## Question 2

*Madame, Monsieur, nous examinons actuellement la possibilité de soumettre un projet en réponse à votre appel à projets de recherche sur l'adaptation dans la région méditerranéenne dans le cadre du programme AdaptAction. À ce stade, nous sommes en cours de constitution d'un consortium et souhaitons nous assurer de notre éligibilité avant d'aller plus loin dans la démarche. Dans les critères d'éligibilité, il est indiqué que le projet devra être porté par un institut de recherche ou un consortium répondant aux deux critères suivants : (i) une université ou un centre de recherche national d'au moins l'un des huit pays d'intervention d'AdaptAction dans la région ; (ii) une université, un centre de recherche ou un chercheur présentant des références internationales avérées. Pourriez-vous nous préciser si ces deux critères doivent être remplis simultanément par le porteur ou le consortium, ou si la satisfaction de l'un d'entre eux suffit pour être éligible ? Merci d'avance pour votre réponse ! Nous restons à votre disposition si besoin. Cordialement,*

Bonjour, merci pour votre message. La satisfaction des deux critères est bien requise. Toutefois, elle peut être remplie par une seule et même institution, ou par plusieurs institutions.

## Question 3

*Cher secrétariat de l'appel AdaptAction, J'espère que vous vous portez bien. Je souhaiterais obtenir des précisions concernant l'éligibilité dans le cadre de l'appel à projets de recherche sur l'adaptation au changement climatique dans la région méditerranéenne. Un consortium dirigé par une université éligible de la région méditerranéenne (par exemple, une université basée en Égypte) serait-il autorisé*

*à inclure un partenaire de recherche international tel que l'Institut pour l'environnement et la sécurité humaine de l'Université des Nations Unies (UNU-EHS), en Allemagne ? Si oui, y a-t-il des restrictions ou des exigences spécifiques concernant le rôle des partenaires de recherche internationaux au sein du consortium ? Merci beaucoup pour vos conseils. Cordialement,*

Merci de votre intérêt. Oui, cette configuration est éligible et il n'y a pas de restriction spécifique concernant le rôle des partenaires de recherche internationaux tant qu'un partenaire local ou national est également associé.

## **Question 4**

*Chère équipe de recherche AdaptAction, J'espère que vous vous portez bien. J'ai récemment pris connaissance de l'appel à projets de recherche appliquée AdaptAction et l'ai trouvé très pertinent par rapport à mes intérêts de recherche actuels, notamment en ce qui concerne le changement climatique, la mobilité humaine, l'insécurité hydrique et la résilience dans la région du Levant. Je suis très intéressé par la préparation d'une proposition et j'apprécierais grandement quelques éclaircissements concernant les critères d'éligibilité et les exigences relatives au consortium. En tant que chercheur individuel, je ne sais pas exactement quelle est la manière la plus appropriée de postuler. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me conseiller sur les points suivants : (i) Une proposition peut-elle être dirigée par un chercheur individuel, en collaboration avec des institutions partenaires dans les pays cibles ? (ii) Serait-il acceptable que je mette en place un consortium impliquant une université ou un institut de recherche syrien en tant que partenaire national principal, tandis que je participerais en tant que chercheur principal ou coordinateur scientifique ? (iii) L'institution coordinatrice doit-elle obligatoirement être située dans l'un des pays cibles, ou une institution européenne peut-elle coordonner le projet à condition que des partenariats solides avec des institutions des pays cibles soient en place ? (iv) Existe-t-il des critères d'éligibilité spécifiques pour les institutions ou les chercheurs syriens dont les candidats devraient avoir connaissance ? Je vous remercie vivement pour votre temps et vos conseils. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'apporter toute clarification possible et j'espère avoir l'occasion de contribuer à cette importante initiative. Cordialement,*

En réponse à vos questions :

(i) Une proposition ne peut pas être dirigée par un chercheur individuel.

(ii) Oui, il est possible de constituer un consortium dans lequel une université ou un institut de recherche syrien serait le partenaire national chef de file, tandis que vous participeriez en tant que chercheur principal ou coordinateur scientifique ; dans ce cas, l'institution syrienne soumettra la proposition sur la plateforme et l'accord de recherche sera signé avec elle.

(iii) Il n'est pas obligatoire que l'institution coordinatrice soit située dans l'un des pays cibles ; une institution européenne peut coordonner le projet à condition que des partenariats solides avec des institutions des pays cibles soient en place.

(iv) Il n'y a pas d'autres critères d'éligibilité spécifiques pour les institutions ou les chercheurs syriens dont les candidats devraient avoir connaissance.

## Question 5

*Madame, Monsieur, J'aimerais savoir s'il est possible pour une organisation ghanéenne de postuler et de mener le programme au Ghana ? Merci.*

Une organisation ghanéenne peut postuler à l'appel à propositions. Toutefois, les activités doivent se concentrer sur un ou plusieurs des pays cibles de la région MENA.

## Question 6

*Bonjour, j'espère que vous allez bien. Je vous écris pour avoir plus de détails sur le cas de l'Algérie dans cet appel, car il est mentionné dans le texte de l'appel que l'Algérie servira de cas de comparaison et je ne comprends pas exactement ce que cela signifie. Si vous pouviez m'éclairer. Merci d'avance,*

L'Algérie ne peut être l'unique terrain d'un projet de recherche. Toutefois, un projet de recherche peut être éligible si au moins deux pays sont étudiés, dont l'un comprend l'Algérie.

## Question 7

*Bonjour. Une candidature en consortium portant sur l'analyse des vulnérabilités spécifiques des communautés rurales situées le long des itinéraires de grande randonnée, ainsi que sur la co-construction de stratégies locales d'adaptation, pourrait-elle entrer dans le cadre de l'appel à projets ?*

Bonjour. La proposition de projet doit s'inscrire dans l'une des quatre thématiques proposées, à savoir : (i) Santé, protection sociale et climat ; (ii) Ressources en eau, systèmes agricoles et sécurité alimentaire ; (iii) Adaptation côtière ; (iv) Climat et conflits.

## Question 8

*Chère équipe AdaptAction, j'espère que vous vous portez bien. Je vous écris pour obtenir des précisions concernant les exigences de soumission pour l'appel à projets de recherche actuel sur l'adaptation dans la région méditerranéenne. La section 7.1 des Instructions aux soumissionnaires indique que le dossier de candidature doit inclure cinq pièces jointes (lettre d'engagement, note scientifique, présentation du consortium, CV et budget prévisionnel). Cependant, la plateforme de candidature en ligne semble ne proposer qu'un seul champ de téléchargement avec une taille de fichier maximale de 10 Mo. Pourriez-vous bien vouloir confirmer si les candidats doivent regrouper les cinq pièces requises en un seul fichier PDF pour la soumission ? De plus, nous aimerions obtenir des précisions concernant la pièce IV (CV des principaux membres de l'équipe, 5 pages maximum) : la limite de 5 pages s'applique-t-elle collectivement à l'ensemble des CV inclus dans la candidature, ou individuellement à chaque CV ?*

À ce sujet, nous vous renvoyons à la FAQ accessible via ce lien <https://emundus.atlassian.net/wiki/spaces/HCW/pages/3977248769/Charger+un+fichier> ainsi qu'au tutoriel vidéo disponible ici : [https://www.youtube.com/watch?v=Al\\_Db0YItQ](https://www.youtube.com/watch?v=Al_Db0YItQ).

## Question 9

*Bonjour, intéressé par l'appel à projets sur le thème de l'adaptation au changement climatique en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, j'aimerais savoir s'il existe une plateforme ou un autre mécanisme permettant d'entrer en contact avec les instituts de recherche ou les consortiums répondant aux critères d'éligibilité et souhaitant soumissionner. Merci d'avance.*

Il n'existe pas de plateforme ou autre mécanisme de mise en relation avec les instituts de recherche ou consortia répondant aux critères d'éligibilité. Chaque candidat élabore sa propre équipe de recherche.

## Question 10

*L'AFD prévoit-elle d'organiser une séance d'information ou une visioconférence à l'intention des candidats intéressés ?*

Aucune séance d'information ni conférence téléphonique n'est prévue pendant la phase d'appel à manifestation d'intérêt. Toutefois, des entretiens seront organisés au mois de juillet pour les candidats présélectionnés ayant soumis une candidature.

## Question 11

*Cher département Recherche de l'AFD, Je vous écris pour demander des précisions concernant les critères d'éligibilité. Il semble y avoir une incohérence dans l'annonce : alors que le résumé initial énumère sept pays d'intervention, la description du programme inclut explicitement **la Syrie** parmi les huit pays d'intervention. Pourriez-vous confirmer si les organisations syriennes sont éligibles pour postuler, soit en tant que candidats principaux, soit en tant que partenaires de projet ?*

Les organisations syriennes sont en effet éligibles pour postuler, soit en tant que porteurs de projet, soit en tant que partenaires de projet.

## Question 12

*Bonjour Madame/Monsieur. J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'appel à projets : « Appel à projets de recherche sur l'adaptation dans la région méditerranéenne » de l'AFD et je me permets de vous contacter pour obtenir certaines précisions. Je travaille actuellement sur des projets de recherche sur le changement climatique menés en collaboration avec une université en France. Dans ce cadre, nous avons développé des modèles testés en France et au Maroc et je pose les questions suivantes : (i) Une université française est-elle éligible au consortium ? ; (ii) Le cas échéant, peut-elle être éligible à un financement ? ; (iii) Les partenaires socio-économiques ont-ils également droit au financement ? Je vous remercie par avance pour votre réponse.*

Bonjour, pour répondre à vos questions : (i) Oui, une université française est éligible au consortium ; (ii) elle peut donc être éligible au financement de l'appel à projets de recherche ; (iii) d'autres partenaires peuvent également être éligibles, comme indiqué dans l'appel à projets : des universités ou des centres de recherche des pays d'intervention, une ou plusieurs ONG locales ou internationales, des think-tanks, des bureaux d'études justifiant d'une activité de recherche et de développement, ou des consultants individuels.

## Question 13

*Je souhaitais savoir si une institution des Nations Unies qui entretient des partenariats solides et de longue date avec des universités et des centres de recherche de la région, en particulier dans les pays cibles du programme, et qui travaille intensivement dans les secteurs cibles du programme AdaptAction, est éligible pour postuler au sein d'un consortium. Dans l'attente de votre réponse concernant cet appel ou d'autres opportunités.*

Une institution des Nations Unies est éligible pour postuler au sein d'un consortium à condition que ledit consortium réponde aux exigences de l'appel, c'est-à-dire qu'il comprenne : (i) une université ou un centre de recherche national issu d'au moins l'un des huit pays AdaptAction de la région ; et (ii) une université, un centre de recherche ou un chercheur disposant de références internationales avérées (publication de premier plan, mention dans l'un des groupes du GIEC, etc.).

## Question 14

*Bonjour, je souhaiterais obtenir une précision concernant l'appel à projets de recherche sur l'adaptation au changement climatique dans la région méditerranéenne. Dans le cadre d'un consortium associant une université d'un pays AdaptAction et une université française partenaire, cette dernière peut-elle recevoir directement une partie du budget du projet (salaires, honoraires, missions, prestations ou autres dépenses éligibles) ? Ou bien le financement est-il exclusivement réservé aux institutions des pays d'intervention du programme ? Je vous remercie par avance pour votre réponse. Cordialement,*

Bonjour, oui, une université française peut tout à fait faire partie d'un consortium et recevoir une partie du budget.